

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 24 (1916) |
| Heft: | 1 |
| Rubrik: | Dépôt central de la Croix-Rouge suisse à Zurich |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

drait à sa charge une partie des dépenses occasionnées de ce fait à la Croix-Rouge.

La question de ce même échange va se poser entre l'Italie et l'Autriche, et l'Agence des prisonniers l'a expressément recommandée à l'examen bienveillant de ces deux Etats.

La question de l'internement en Suisse des malades définitivement impropre à la guerre est en voie de réalisation. Le principe est admis. C'est l'exécution, soit le choix des malades, qui tarde encore. Il en avait été de même pour l'échange

des grands blessés. Les gouvernements traitent directement ce problème par voie diplomatique, et le comité de l'Agence doit se borner à transmettre au Département politique soit les demandes d'internements, soit les nombreuses offres de service que les sanatoria, hôtels, etc., ne manquent pas de lui adresser. Les chemins de fer fédéraux ont accordé, en vue de faciliter cet internement en Suisse, des réductions de tarifs, que l'Agence s'est hâtée de communiquer aux Croix-Rouges des Etats intéressés.

Dépôt central de la Croix-Rouge suisse à Zurich (Son activité jusqu'à fin octobre 1915)

Le médecin en chef de la Croix-Rouge, par circulaire du 4 août 1914, donnait, à toutes les sections, des ordres précis sur l'organisation de la Croix-Rouge suisse en temps de guerre.

Des commissions furent nommées.

Un « Appel » fut fait au peuple suisse et publié dans tous les journaux, et dans les rues de toutes les villes de grandes affiches furent placardées.

La section de Zurich, sous les auspices de son dévoué président, M. le Dr A. von Schulthess, établissait dans toutes les parties de la ville et des villages environnants de nombreux postes de collecte pour dons en argent et en nature. C'est alors que la ville de Zurich mit à la disposition de la Croix-Rouge le grand local que nous occupons dans le bâtiment historique qui porte encore son vieux nom « Zur Meise ». Le local fut occupé dès le 12 août comme poste de collecte de la Croix-Rouge.

Plus tard, par circulaire du 1^{er} septembre, le médecin en chef de la Croix-Rouge divisait le territoire suisse en cinq

grands arrondissements et créait dans chacun de ces arrondissements un grand dépôt dans le but de recevoir et de centraliser les dons en nature et, de là, faire les expéditions aux troupes. Elle organisait définitivement son action.

Les cinq arrondissements furent divisés comme suit:

I^e arrondissement: St-Gall, comprenant les cantons de St-Gall, Thurgovie, Appenzell et Grisons.

II^e arrondissement: Zurich, comprenant les cantons de Zurich, Schaffhouse, Argovie et Glaris.

III^e arrondissement: Lucerne, comprenant les cantons de Lucerne, Bâle, Zoug, Uri, Schwyz, Unterwald et Tessin.

IV^e arrondissement: Berne, comprenant les cantons de Berne et Soleure.

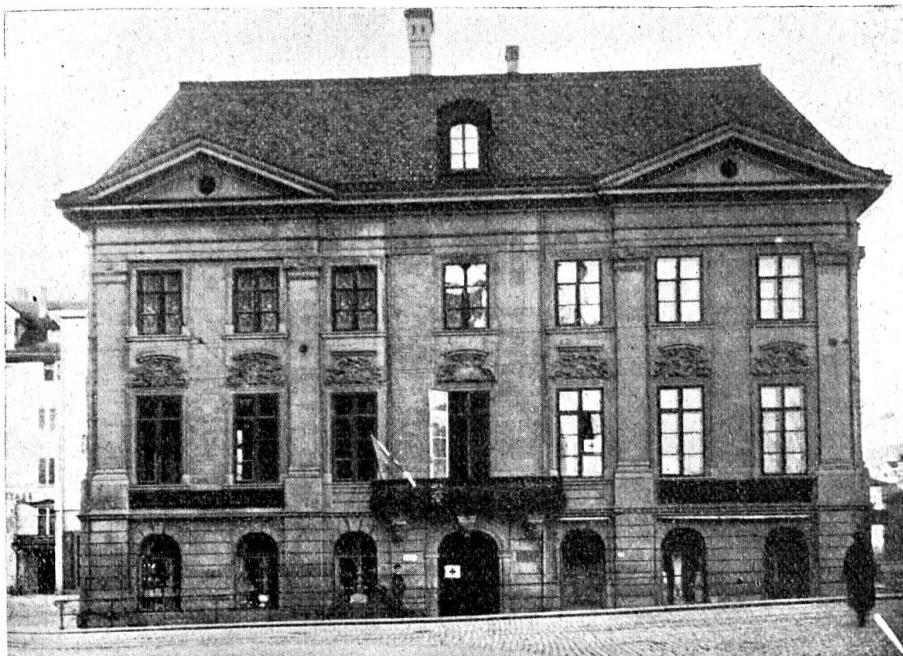
V^e arrondissement: Lausanne, comprenant les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Fribourg.

Mission des dépôts. La mission ou le travail d'un dépôt est de:

- a) Recevoir et concentrer tous les dons en nature destinés à la Croix-Rouge provenant des postes de collecte, sociétés de samaritains, des sections et du public en particulier;
- b) contrôler les dons en nature, les enregistrer et les classer synoptiquement;
- c) établir des listes d'entrée et de sorties;
- d) effectuer les envois destinés à l'armée suivant les ordres du médecin en chef de la Croix-Rouge à Berne;

les dons en argent, des sous-vêtements, des habits, des chemises, des caleçons, des chaussettes, des bas, des chemisettes, des mitaines, des gants de laine, des objets de pansements, des remèdes, des aliments, conserves, etc., des drogues, des articles de chirurgie et quantité d'objets trop long à énumérer.

Il y eut de beaux gestes ! Des souscriptions s'organisaient parmi de tous jeunes écoliers, tandis que les mains fines et



La maison de la corporation „Zur Meise”, à Zurich, où est installé le dépôt central de la Croix-Rouge

- e) délivrer des quittances, etc.

C'est en vertu de ces ordres que le dépôt de Zurich fut officiellement organisé. Son activité ne tarda pas à se faire sentir.

Des quantités de dons en argent et en nature affluèrent de toutes parts; ce fut au commencement à qui pourrait donner le plus. L'activité des femmes suisses fut incroyable et leur dévouement hors de toute attente. Toutes les sociétés féminines, tous les comités de couture et des centaines de particuliers se mirent à l'œuvre pour nos soldats. Nous recevions, outre

inexpérimentées des fillettes réunies en « Kränzchen » tricotait chacune des mitaines et même des bas qu'elles envoyoyaient elles-mêmes à la « Meise ». Je me souviens même d'un envoi de chaussettes qui nous est parvenu du Japon de la part de deux infirmières suisses. — C'était beau ! Grands et petits, jeunes et vieux, riches et pauvres, tous contribuaient selon leurs moyens à l'œuvre de la Croix-Rouge.

Les premiers mois de la guerre furent très mouvementés, surtout jusqu'au 31 décembre, tandis qu'à partir de cette date, le chiffre des dons en nature diminuait

très sensiblement. Il en fut de même dans les autres dépôts de St-Gall, Lueerne, Berne et Lausanne, aussi le 24 février le médecin en chef décidait, d'accord avec les différentes sections, de centraliser les cinq dépôts et d'en conserver deux seulement et procéder à la liquidation des autres.

Zurich fut alors désigné comme dépôt central pour tout ce qui a rapport aux fournitures de sous-vêtements et d'hygiène pour nos soldats, tandis que Berne, de

reçus et enregistrés au dépôt central de la Croix-Rouge à Zurich, savoir :

| | | | |
|--------------|-----|-----------|----|
| 1914 Août | 699 | Avril | 68 |
| Septembre | 684 | Mai | 61 |
| Octobre | 352 | Juin | 41 |
| Novembre | 249 | Juillet | 34 |
| Décembre | 206 | Août | 23 |
| 1915 Janvier | 125 | Septembre | 25 |
| Février | 100 | Octobre | 29 |
| Mars | 111 | | |

Ensemble 2807 envois de dons.



Le bureau du directeur du dépôt, à la „Meise”; M. Nippel au travail

son côté, installait un second dépôt central pour tout ce qui concerne les effets, linge, objets de pansements et autres destinés aux soins à donner aux malades, hôpitaux, lazarets, etc.

Cette dernière organisation, créée par la force des choses et par esprit d'économie a été des plus heureuses, non seulement au point de vue économique, mais surtout au point de vue administratif et de la rapidité des transactions.

Dons en nature. Depuis le commencement de la guerre au 31 octobre écoulé, 2807 envois et dons en nature ont été

Comme on le voit, l'activité publique était grande au commencement et diminue petit à petit à mesure que se prolonge la guerre.

Demandes de sous-vêtements. Les demandes de sous-vêtements pour nos soldats nécessiteux doivent, dans la règle, se faire par voie de service. Les commandant d'unités chargent leurs officiers et sous-officiers d'inspecter le linge de corps de leurs hommes, ils établissent des listes qui, une fois visées par le commandant, sont communiquées au médecin en chef de la Croix-Rouge à Berne qui, à son

tour, prend les dispositions nécessaires et établit les *ordres de livraisons* qui sont envoyés immédiatement au dépôt central pour leur expédition.

Envois. Les ordres de livraisons reçus dans le dépôt sont toujours exécutés dans les 12 heures. Tous les envois sont contrôlés deux fois, puis, soigneusement emballés, généralement dans des sacs dont le poids réglementaire ne doit pas excéder 15 kilos. Puis le tout est jurnellement

Nous avons donc expédié de Zurich aux commandants de troupes 1342 envois contre un total de 3403 envois faits par la Croix-Rouge suisse, depuis le commencement de la guerre.

Comme on peut se rendre compte en examinant et en comparant les deux tableaux des *dons* et des *envois aux troupes*, ceux-ci, contrairement aux premiers, vont en augmentant jusqu'à prendre des proportions considérables, tandis que les pre-



Dépôt central de la Croix-Rouge suisse, à Zurich; les colis prêts pour l'expédition

expédié par la poste de campagne qui se charge du transport aux unités de troupes.

Depuis le mois d'août 1914 jusqu'au 31 octobre de cette année le dépôt central de Zurich a effectué les envois suivants:

| | | | |
|--------------------|-----|-----------|-----|
| 1914 Août | 4 | Avril | 143 |
| Septembre | 95 | Mai | 125 |
| Octobre | 93 | Juin | 92 |
| Novembre | 84 | JUILLET | 107 |
| Décembre | 68 | Août | 86 |
| 1915 Janvier | 38 | Septembre | 88 |
| Février | 36 | Octobre | 146 |
| Mars | 137 | | |
| Total 1342 envois. | | | |

miers (les dons) ont tant diminué que la Croix-Rouge suisse s'est, depuis longtemps déjà, trouvée dans l'obligation de multiplier ses commandes de sous-vêtements d'une façon alarmante.

Au mois d'octobre dernier, pour ne citer qu'un exemple, nous avons envoyé gratuitement aux soldats nécessiteux 3941 chemises.

Contenu des envois. Pour donner une idée du contenu de nos envois, nous avons expédié jusqu'au 31 octobre écoulé à nos soldats les sous-vêtements suivants. Je ne cite que les principaux:

Sous-vêtements expédiés du 12 août 1914 au 31 octobre 1915:

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Chemises | 41,092 |
| Paires de chaussettes | 52,249 |
| Paires de bas | 379 |
| Paires de caleçons | 28,363 |
| Chemisettes | 4,522 |
| Ceintures de flanelle ou de laine | 6,201 |
| Genouillères (paires) | 302 |
| Total pièces | 133,108 |

Ces chiffres ne concernent que le dépôt de Zurich. Il faut, pour obtenir le grand total de l'activité de la Croix-Rouge suisse, y ajouter ce qui a été envoyé par le Bureau central de Berne et les autres dépôts pendant la durée de leurs fonctions.

Nous ne comptons pas non plus dans les «divers» les envois d'articles comme: tabac, cigares et cigarettes, etc., savon, poudre dentifrice, brosses à dents, etc., conserves, confitures, viandes, etc., articles



La salle de la préparation des envois aux unités de troupes

en plus :

| | |
|----------------------|--------|
| Mouchoirs | 14,568 |
| Linges de toilette . | 8,729 |
| Paires de mitaines . | 9,096 |
| Gants de laine . . | 1,252 |
| Articles (27) divers | 5,733 |
| Total pièces | 39,378 |

Résumé.

| | |
|--------------------------|---------|
| Pièces de sous-vêtements | 133,108 |
| » d'articles divers | 39,378 |

En tout (environ) 172,486
ce qui fait une moyenne de plus de
125 pièces par envoi.

pour écrire, papier, plumes, enveloppes, livres et illustrations, jeux de cartes et 36 choses de peu d'importance.

Travail supplémentaire.

Paquets de Noël. La Société suisse d'utilité publique, à l'approche des fêtes de Noël et de Nouvel-An, désireuse à son tour de faire quelque chose pour nos soldats nécessiteux, isolés ou sans famille, prit l'initiative d'une souscription publique et nous chargea de la confection et de l'expédition des fameux « Paquets de Noël ». Ce fut une tâche ardue et,

comme les demandes étaient au-dessus des moyens de la Société et hors de toute prévision, elle dut s'adresser à maintes reprises à la Croix-Rouge qui lui prêta son efficace et généreux concours.

Environ 4700 paquets de Noël furent expédiés dans toutes les directions de la Suisse à l'adresse des soldats nécessiteux, isolés ou sans famille, par l'intermédiaire de la poste de campagne, tous le même jour.

Ces « Paquets de Noël » ont fait autant d'heureux qu'il y en avait en nombre.

Personnel du dépôt. Le dépôt central de Zurich n'emploie, sous ma direction, que trois personnes, savoir :

Un employé emballeur: Hans Asper.
Un chef de magasin: M^{me} H. Asper.
Une remplaçante: M^{me} L. Altorfer.

Dépenses. Les dépenses mensuelles prévues à 500 fr. par mois ne sont pas élevées mais très irrégulières et dépendent de plusieurs facteurs comme: du plus ou moins grand nombre de colis reçus et expédiés, du chauffage central et de divers travaux d'aiguille faits et payés au dehors. Les dépenses du 1^{er} octobre 1914 au 30 septembre 1915 ont été de 5369 fr. 95, soit une moyenne de 447 fr. 50 par mois.

Zurich, le 11 novembre 1915.

Dépôt central de Zurich:

Frédéric Nippel.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel (Rapport sur l'exercice 1914-1915).

Pour toutes les sociétés, de quelle nature qu'elles soient, l'époque actuelle est une rude épreuve à passer. Nos membres en souffrent aussi et subissent les conséquences inévitables de la dureté des temps; mais en comparaison avec ce que nous voyons se passer en dehors de notre pays, nous n'avons certes pas à nous plaindre, puisque nous avons été épargnés jusqu'ici des horreurs de la guerre. Les contre-coups que nous en ressentons sont pénibles à supporter sans doute, mais nous devons être reconnaissants de n'avoir ni morts, ni blessés, ni contrées ravagées par la guerre.

Je sais bien que beaucoup d'entre vous — toutes et tous peut-être — auraient voulu proclamer leurs soins, se mettre à la disposition des innombrables soldats qui remplissent les hôpitaux de l'Europe presque entière; je sais qu'on aurait trouvé en vous le dévouement nécessaire; je sais qu'il vous a été pénible de rester inactifs et de regarder de très loin cette lutte mondiale qui met en deuil toutes les nations autour de nous.

Je n'ignore pas davantage que le travail suivi a manqué à beaucoup de nos gardes depuis les débuts de la mobilisation, que les salaires ne sont plus toujours ceux d'avant la guerre; j'en connais parmi vous qui passent par des moments difficiles, alors que d'autres sont privilégiées.

Ne vous plaignez-pas! Tant d'autres ont à souffrir plus que vous! ... Ne vous jalousez pas les unes les autres; des temps meilleurs reviendront!

Malgré tout, notre section a vu augmenter le nombre de ses membres: de 74 il y a un an, nous en comptions 84 aujourd'hui. C'est vous dire que votre Comité a eu à faire dix admissions. Il n'a par contre enregistré qu'une seule démission. En outre, après avoir subi les examens nécessaires, trois de nos membres ont passé de catégorie B en catégorie A.

Votre Comité a dû se réunir quatre fois durant l'exercice écoulé; et plusieurs objets ont pu être liquidés par écrit entre ses membres.

Je ne sais combien de lettres ont été reçues et expédiées par notre dévouée secrétaire Sœur Maria Quinche, ... elles sont innombrables et je